

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

DER SPIEGEL - & LACKGLASKLEBER

Date de révision: 02.05.2023

Code du produit: 36110

Page 1 de 9

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

DER SPIEGEL - & LACKGLASKLEBER

Groupe du produit: silicone

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Mastic silicone

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	EGO Dichtstoffwerke GmbH & Co. Betriebs KG	
Rue:	Kaltenbrunn 27	
Lieu:	D-82467 Garmisch-Partenkirchen	
Téléphone:	+49 (0)8821 956 90	Téléfax: +49 (0)8821 956 990
e-mail:	info@ego.de	
Interlocuteur:	Laboratoire	Téléphone: +49 (0)8821 956 960
e-mail:	EGO-Labor@ego.de	
Internet:	www.ego.de	

1.4. Numéro d'appel d'urgence: +49 (0)8821 956 960 (Lu-Je: 9-16 heures, Ve: 9-13 heures)
en allemand et anglais

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Ce mélange n'est pas classé comme dangereux dans le sens de règlement (CE) n° 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****Étiquetage particulier de certains mélanges**

EUH208	Contient 3-(Triéthoxysilyl)propylamin, 3-(2-Aminoethylamino)propyltriéthoxysilan. Peut produire une réaction allergique.
EUH210	Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Conseils supplémentaires

La classification correspond aux listes actuelles de la CE, mais elle a été complétée par des données de la littérature scientifique et par des informations propre à la société.

2.3. Autres dangers

Néant dans des conditions normales de traitement.
Pendant la polymérisation le produit libère de petites quantités d'éthanol/méthanol

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Caractérisation chimique**

Polydiméthylsiloxane + réticulant + matière de remplissage + matière auxiliaires

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

DER SPIEGEL - & LACKGLASKLEBER

Date de révision: 02.05.2023

Code du produit: 36110

Page 2 de 9

Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
128446-60-6	3-Aminopropyl(méthyl)silsesquioxan, ethoxy-terminiert			1 - < 5 %
	Flam. Liq. 3, Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2; H226 H315 H319			
2768-02-7	Vinyltriméthoxysilane			1 - < 5 %
	220-449-8		01-2119513215-52	
	Flam. Liq. 3, Acute Tox. 4; H226 H332			
919-30-2	3-(Triéthoxysilyl)propylamin			< 1 %
	213-048-4			
	Acute Tox. 4, Skin Corr. 1B, Eye Dam. 1, Skin Sens. 1B; H302 H314 H318 H317			
5089-72-5	3-(2-Aminoéthylamino)propyltriéthoxysilan			< 1 %
	225-806-1			
	Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1, Skin Sens. 1B, Aquatic Chronic 3; H315 H318 H317 H412			
93925-42-9	Kieselsäuretetraäthylester mit Bis(acetyloxy)dibutylstannan			< 1 %
	300-344-4		01-2119560586-30	
	Flam. Liq. 3, Muta. 2, Repr. 1B, Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Eye Dam. 1, STOT SE 1, STOT RE 1, Aquatic Chronic 3; H226 H341 H360FD H332 H302 H318 H370 H372 H412			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA		
2768-02-7	220-449-8	Vinyltriméthoxysilane	1 - < 5 %
	par inhalation: ATE = 11 mg/l (vapeurs); par inhalation: ATE = 1,5 mg/l (poussières ou brouillards)		
919-30-2	213-048-4	3-(Triéthoxysilyl)propylamin	< 1 %
	dermique: DL50 = 4076 mg/kg; par voie orale: DL50 = 2660 mg/kg		
93925-42-9	300-344-4	Kieselsäuretetraäthylester mit Bis(acetyloxy)dibutylstannan	< 1 %
	par inhalation: ATE = 11 mg/l (vapeurs); par inhalation: ATE = 1,5 mg/l (poussières ou brouillards); par voie orale: DL50 = 1000 mg/kg		

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des mesures de premiers secours****Indications générales**

Pendant la polymérisation le produit libère de petites quantités d'éthanol/méthanol. En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Après inhalation

Amener la victime à l'air libre en cas d'inhalation des vapeurs. En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Après contact avec la peau

Essuyer le produit. Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures. En cas de malaises ou d'irritation de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

Après ingestion

Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. En cas d'ingestion consulter immédiatement un

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

DER SPIEGEL - & LACKGLASKLEBER

Date de révision: 02.05.2023

Code du produit: 36110

Page 3 de 9

médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun symptôme connu jusqu'à présent.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Ces informations ne sont pas disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Eau pulvérisée, Poudre sèche, Sable, Mousse, Dioxyde de carbone (CO₂).

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

La combustion mène au dégagement forte de suie. Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu.

Produits de combustion dangereux: Oxydes nitriques (NO_x).

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Assurer une ventilation adéquate. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Utiliser un équipement de protection individuelle. Les surfaces contaminées deviennent extrêmement glissantes.

Pour les non-secouristes

Eloigner toute source d'ignition. Assurer une aération suffisante. Utiliser un équipement de protection individuel

Pour les secouristes

Utiliser un équipement de protection individuel

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**Pour la rétention**

Couvrez les égouts.

Pour le nettoyage

Les surfaces contaminées deviennent extrêmement glissantes. Utiliser un équipement de manutention mécanique. Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

Pour nettoyer le sol ou les objets souillés par ce produit, utiliser Solvant . Nettoyage avec white-spirit possible.

Autres informations

Assurer une ventilation adéquate.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

mesures de protection: inutile dans les conditions normales d'utilisation

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

Préventions des incendies et explosion

Conservé à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

DER SPIEGEL - & LACKGLASKLEBER

Date de révision: 02.05.2023

Code du produit: 36110

Page 4 de 9

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.
Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Aucun à notre connaissance.

Conseils pour le stockage en commun

Exempt

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Protéger de l'humidité. Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Mastic silicone

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition professionnelle**

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m ³	f/cm ³	Catégorie	Origine
64-17-5	Alcool éthylique	1000	1900		VME (8 h)	
		5000	9500		VLE (15 min)	
67-56-1	Méthanol	200	260		VME (8 h)	
		1000	1300		VLE (15 min)	

Valeurs limites biologiques (VLB réglementaire, VLB ANSES ou valeur guide française), BIOTOX (INRS)

N° CAS	Désignation	Paramètres	Valeur limite	Milieu	Moment de prélèvement
67-56-1	Méthanol; Alcool méthylique	Méthanol	15 mg/l	Urine	en fin de poste

8.2. Contrôles de l'exposition**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle****Protection des yeux/du visage**

Lunettes de sécurité

Protection des mains

Gants résistants aux solvants (caoutchouc butyle). durée d'utilisation env. 60 minutes.
Le choix d'un gant approprié ne dépend pas seulement de sa matière mais aussi d'autres propriétés et il est différent d'un fournisseur à l'autre.
Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières de la place de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).
Les gants devraient être jetés et remplacés s'il y a le moindre signe de dégradation ou de perméabilité chimique.

Protection de la peau

Vêtements de protection à manches longues

Protection respiratoire

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.
Éviter l'inhalation prolongée ou répétée de vapeurs.
Exposition répétée ou prolongée: Respirateur avec un filtre à gaz (EN 141) - Filtre ABEK

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

DER SPIEGEL - & LACKGLASKLEBER

Date de révision: 02.05.2023

Code du produit: 36110

Page 5 de 9

Protection contre les risques thermiques

Ne pas chauffer le produit.

En cas d'incendie: Vêtements résistant au feu

Gants résistant aux basses températures: non demandé

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	pâte	
Couleur:	blanc	
Odeur:	caractéristique	
Point de fusion/point de congélation:		non applicable
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:		non applicable
Inflammabilité:		indéterminé
Limite inférieure d'explosivité:		non applicable
Limite supérieure d'explosivité:		non applicable
Point d'éclair:		non applicable
Température d'auto-inflammation:		> 400 °C
Hydrosolubilité:		insoluble
Densité:		env. 1,2 g/cm ³
Caractéristiques des particules:		non applicable

9.2. Autres informations**Autres caractéristiques de sécurité**

Viscosité dynamique: indéterminé

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.4. Conditions à éviter

humidité.

10.5. Matières incompatibles

Bases, Acides, Eau.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Méthanol. Ethanol. Ne pas exposer a des températures supérieures à 150 °C.

Pas de décomposition en utilisation conforme.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008****Toxicité aiguë**

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

DER SPIEGEL - & LACKGLASKLEBER

Date de révision: 02.05.2023

Code du produit: 36110

Page 6 de 9

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
2768-02-7	Vinyltriméthoxysilane				
	inhalation vapeur	ATE 11 mg/l			
	inhalation poussières/brouillard	ATE 1,5 mg/l			
919-30-2	3-(Triéthoxysilyl)propylamine				
	orale	DL50 2660 mg/kg	rat	OCDE Ligne directrice 401	
	cutanée	DL50 4076 mg/kg	lapin	OCDE Ligne directrice 402	
93925-42-9	Kieselsäuretetraäthylester mit Bis(acetyloxy)dibutylstannan				
	orale	DL50 1000 mg/kg	rat		
	inhalation vapeur	ATE 11 mg/l			
	inhalation poussières/brouillard	ATE 1,5 mg/l			

Irritation et corrosivité

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

Effets sensibilisants

Aucune réaction de sensibilisation n'a été observée.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

Danger par aspiration

En raison de la viscosité, aucun danger d'aspiration ne résulte de ce produit.

Informations sur les voies d'exposition probables

Contact avec la peau

Information supplémentaire référentes à des preuves

Pendant la polymérisation le produit libère de petites quantités d'éthanol/méthanol

Après la polymérisation le produit est inodore et indifférent.

11.2. Informations sur les autres dangers**Autres informations**

Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Information supplémentaire

produit d'hydrolyse éthanol.

selon littérature Irritant léger de la peau et des muqueuses, assèche la peau, narcotique. Des lésions

hépatiques peuvent se produire.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

12.2. Persistance et dégradabilité

Non-biodégradable.

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

DER SPIEGEL - & LACKGLASKLEBER

Date de révision: 02.05.2023

Code du produit: 36110

Page 7 de 9

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Une bioaccumulation est peu probable.

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit est insoluble et s'enfonce dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Information supplémentaire

Peut être séparé mécaniquement dans les stations d'épuration.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

Éliminer comme déchets spéciaux conformément aux réglementations locales et nationales.

Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application.

L'élimination des emballages contaminés

Vider les restes. Dans la mesure du possible le recyclage est préférable à l'élimination ou à l'incinération.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)****14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport maritime (IMDG)**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Marine polluant:

no

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

DER SPIEGEL - & LACKGLASKLEBER

Date de révision: 02.05.2023

Code du produit: 36110

Page 8 de 9

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.5. Dangers pour l'environnementDANGEREUX POUR
L'ENVIRONNEMENT:

Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 40

Législation nationale

Classe risque aquatique (D):

2 - présente un danger pour l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 1,6,7,8,9,11,16.

Abréviations et acronymes

CLP: Classification, labelling and Packaging

REACH: Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals

GHS: Globally Harmonised System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals

UN: United Nations

CAS: Chemical Abstracts Service

DNEL: Derived No Effect Level

DMEL: Derived Minimal Effect Level

PNEC: Predicted No Effect Concentration

ATE: Acute toxicity estimate

LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

LL50: Lethal loading, 50%

EL50: Effect loading, 50%

EC50: Effective Concentration 50%

ErC50: Effective Concentration 50%, growth rate

NOEC: No Observed Effect Concentration

BCF: Bio-concentration factor

PBT: persistent, bioaccumulative, toxic

vPvB: very persistent, very bioaccumulative

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

RID: Regulations concerning the international carriage of dangerous goods by rail

ADN: European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

DER SPIEGEL - & LACKGLASKLEBER

Date de révision: 02.05.2023

Code du produit: 36110

Page 9 de 9

(Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

EmS: Emergency Schedules

MFAG: Medical First Aid Guide

IATA: International Air Transport Association

ICAO: International Civil Aviation Organization

MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships

IBC: Intermediate Bulk Container

VOC: Volatile Organic Compounds

SVHC: Substance of Very High Concern

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H341	Susceptible d'induire des anomalies génétiques (inhalation, ingestion).
H360FD	Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.
H370	Risque avéré d'effets graves pour les organes.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH208	Contient 3-(Triéthoxysilyl)propylamin, 3-(2-Aminoethylamino)propyltriéthoxysilan. Peut produire une réaction allergique.
EUH210	Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Information supplémentaire

Cette recommandation n'est valable que pour le produit mentionné dans la fiche de données de sécurité, que nous fournissons, et pour l'application spécifiées.

Les réglementations nationales doivent être également observées!

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)